

Chemin de fer
de Champlain
et St. Laurent.

M. l'Orateur a mis devant la Chambre, un Etat des affaires du chemin de fer de *Champlain et St. Laurent*, tel que requis par la 49^e section de l'acte, 2^e *Guillaume IV*, Chap. 28, de la ci-devant Province du *Bas-Canada*.

Pour le dit Etat, voir appendice (D.) à la fin de ce Volume.

11 pétitions
présentées.

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table.

Par l'Honorable M. Neilson, la Pétition des Ministres, Anciens et Syndics de l'Eglise de *St. Andrews de Québec*.

Par M. Durant, la Pétition de divers Habitans du *Township de Wilmut*.

Par M. Small, la Pétition de *Franklin White*, et autres, Habitans de *Markham*, et autres lieux.

Par M. Boutillier, la Pétition du Conseil Municipal du District de *St. Hyacinthe*.

Par M. Forbes, la Pétition de *J. Lefebvre de Bellefeuille*, et autres, de la Paroisse de *St. Eustache*.

Par M. Yule, la Pétition de divers Propriétaires et Habitans du Comté de *Chambly*.

Par l'Honorable M. Jones, la Pétition de *Charles Miller*, de *St. Armand*.

Par M. Boswell, la Pétition de *George S. Boulton*, de *Cobourg*, et la Pétition de *Malcolm McGregor*, et autres, de *Peterborough*.

Par M. Roblin, la Pétition de *Robert C. Wilkins*, et autres, du *Township d'Ameliasburg*, dans le District de *Prince Edward*.

Par M. Moore, la Pétition du Conseil Municipal du District de *Sherbrooke*.

Conformément à l'ordre du jour, les Pétitions suivantes ont été lues :

Banque du
District de
Niagara.

De *George Adams*, et autres, du District de *Niagara* : demandant qu'une certaine disposition de l'Acte pour incorporer la Banque du District de *Niagara* soit abrogée.

Association
Coloniale A.N.

Du Comité de la Société Coloniale, chargé de la régie de ses affaires dans l'*Amérique du Nord* : exposant l'importance d'un commerce libre avec la *Grande-Bretagne* des produits agricoles de l'*Amérique Britannique du Nord*, et demandant qu'il soit imposé un Droit sur ces produits, de manière à protéger les Agriculteurs de cette Province de la compétition des Etrangers.

Jas. McCarthy.

De *James McCarthy*, et autres : demandant que l'Acte des Conseils de District soit amendé.

Habitants de
Gwillimbury
E. et O.

De *William Rea*, et autres, des *Townships de Gwillimbury, Est et Ouest*, demandant qu'une certaine partie du *Township de Gwillimbury Ouest* soit annexée à *Home District*.

Electon de
Niagara.

M. Hale, Président du Comité choisi, nommé pour entendre et décider les mérites de la Pétition de *Robert Melville* et *John McBride*, Electeurs de la Ville de *Niagara*, se plaignant de l'élection et du retour illégal d'*Edouard Clarke Campbell*. Envoyé. Membre siégeant pour la dite ville de *Niagara*, a fait rapport à la Chambre, que le Comité s'est assemblé le dix du présent, à dix heures, A. M., suivant la Loi, et qu'il a été obligé de s'ajourner sans procéder à cette affaire, en conséquence de l'absence, sans permission de la Chambre, de Messieurs *Quesnel* et *Williams*.

Sur motion de l'Honorable M. Jones, secondé par M. Hale,

Droits sur les
produits agri-
coles.

Résolu, Que, Mercredi prochain, cette Chambre se formera en Comité de toute la Chambre, pour prendre en considération s'il est expédient d'imposer un Droit sur les produits agricoles des Etats voisins, lorsqu'ils sont importés dans cette Province.

Sur motion de M. Thorburn, secondé par M. Simpson,

Résolu, Qu'il soit nommé un Comité Spécial de neuf membres, auquel les Comptes Contingens et les dépenses de cette Chambre, durant la présente Session, seront référés, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records, et de faire rapport de temps à autre.

Dépenses con-
tingentes.

Ordonné, Que M. Thorburn, M. De Witt, M. Cartwright, M. Leslie, M. Merritt, M. Morris, M. Parent, l'Hon. M. Neilson et M. Aylwin composent le dit Comité.

M. Henry Smith a proposé, secondé par M. Merritt, Qu'il soit nommé un Comité de cinq membres, pour prendre en considération la convenance de changer ou amender certaines Règles de cette Chambre adoptées dans sa dernière Session.

Règles de la
Chambre.

La question ayant été mise sur la dite motion, il s'en est suivi une division, et la dite motion a passé dans la négative.

Résolu, Que M. Merritt soit dispensé de servir sur le Comité permanent, nommé pour surveiller les Impressions de cette Chambre durant la présente Session, et que la Chambre procède maintenant à nommer un autre Membre.

Impression.

Ordonné, Que M. DeWitt soit ajouté au dit Comité.

Sur motion de l'Honorable M. Neilson, secondé par M. Baldwin,

Elections con-
testées du Bas
Canada.

Ordonné, Que l'entrée dans les Journaux de cette Chambre, de la dernière Session, du treize Septembre dernier, des Résolutions qui ont été passées par la Chambre au sujet du rejet par le Conseil Législatif du Bill pour prévenir toutes injustices, par rapport à certains outrages qu'on dit avoir eu lieu durant la dernière Election Générale, dans les Comtés de *Terrebonne, Montréal, Vaudreuil, Beauharnois, Chambly et Rouville*, soit maintenant lue, et que les Pétitions auxquelles le dit Bill rétere soient aussi lues.

La dite Entrée et les dites Pétitions ont été lues en conséquence.

Résolu, Qu'il soit nommé un Comité Spécial de sept Membres, pour procéder à l'enquête mentionnée dans les dites Résolutions, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

Ordonné, Que l'Honorable M. Neilson, M. Quesnel, M. Roblin, M. Baldwin, l'Honorable Procureur-Général Draper, M. Holmes et Sir Allan N. MacNab, composent le dit Comité.

Ordonné, Que M. Baldwin ait la permission d'introduire un Bill pour pourvoir à la liberté des Elections en cette Province, et pour d'autres fins y mentionnées.

Bill d'élection

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi le vingt-six du présent.

Ordonné, Que M. Leslie ait la permission d'introduire un Bill pour rétablir, pour des fins relatives à l'élection des Membres de l'Assemblée Législative, les anciennes bornes et limites de la Cité de Montréal.

Bill des limit
de Montréal.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour vendredi prochain.

Ordonné, Que M. Cameron ait la permission d'introduire un Bill pour régler l'inspection et le mesurage du bois de construction, mâts, esparres, doutes, douelles, et autres objets de même nature, et pour d'autres fins y relatives.

Bill pour le
mesurage du
bois, mâts, et